ARLAY CONSEIL MUNICIPAL

La réhabilitation de l'épicerie fait l'objet d'une étude de faisabilité

Vingt et un élus sur vingt-six ont participé jeudi 19 janvier au conseil municipal. Parmi les points à l'ordre du jour, la réhabilitation de l'épicerie.

ne étude de faisabilité sera effectuée par Soliha, ex. Jura Habitat, pour un montant HT de 2 700 euros.

■ Tarification périscolaire

Depuis le 1er janvier 2017, les tarifs suivants seront appliqués : forfait repas garderie 5,40 euros. Garderie: 0,60 euro les deux premières demi-heures, 0,50 euro les deux suivantes, 0,40 euro les deux suivantes, 0,30 euro les trois dernières.

Lors du premier jour d'absence d'un écolier en cas de maladie, le repas comman-



■ Le montant de l'étude pour la réhabilitation de l'épicerie s'élève à 2 700 euros HT. Photo archives Bruno MERCIER

dé sera facturé 3,65 euros.

Délégation

Le conseil accepte la demande d'Annick Fort d'être déchargée de ses fonctions

de responsable des locations des salles communales et de conserver sa charge de gestion des cimetières. De ce fait, son indemnité sera diminuée de moitié.

Dominique Bert, conseiller, est nommé nouveau responsable des locations de la salle des fêtes et du caveau de Saint-Germain-lès-Arlay Une indemnité de 2,25 % de l'indice brut mensuel 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique lui sera attribuée.

Achat de chapiteaux

Le conseil accepte le devis de 7 161 euros HT pour l'achat de trois chapiteaux, qui pourraient être mis à la disposition des comités des fêtes et d'autres associations communales.

Le point sur les finances Christian Bruchon, premier adjoint en charge des finances, annonce une progression de 70 % des dotations pour 2017. Pour le budget 2016, il indique que les dépenses supplémentaires représentent une augmentation de 6,44 % par rapport à 2015 et les recettes une augmentation de 18,74 %.

Projets 2017

Achat d'un véhicule, restauration des WC publics, de l'épicerie d'Arlay, d'un logement au-dessus de l'ancienne poste d'Arlay, amélioration des réseaux d'eau pluviale, réfection de la toiture de l'église d'Arlay, installation de jeux sur les deux

Le projet de plateau sportif pourrait être inclus dans l'intercommunalité. De ce fait, la demande de subvention faite auprès de la préfecture sera annulée.

CONTACT: mairie, 03.84.85.01.37

ou : mairie.arlay@wanadoo.fr.

VOITEUR

Le club de gymnastique volontaire au meilleur de sa forme



■ Cet après-midi jeux a offert l'opportunité pour les membres des différentes sections de mieux se connaître. La présidente Josette Reymann (debout). Photo Bernard EMORINE

La gumnastique volontaire compte aujourd'hui La gymnastique volontaire compte aujourd nui deux cent vingt-six licenciés dont quaranteneuf enfants. Ils sont répartis dans treize groupes: gym multi-activités, gym seniors (deux séances), spéciale hommes, zumba (deux groupes adultes, un groupe enfants de 7 à 10 ans), Pilates (quatre séances), enfants 3 à 5 contracteurs de services de la contracteur à 6 ans et marche nordique. Les séances se déroulent à la salle des fêtes et quelques-unes à la Salette et au dojo. Le club a également mis en place un cycle de dix séances d'atelier équilibre qui rassemble jusqu'en mars quatorze personnes. La présidente Josette Reymann a de nombreux projets pour 2017 : « Il n'est pas souhaitable d'étoffer encore les effectifs, mais notre objectif est de les maintenir. Nous participerons en mars à l'Euro nordic walk à Villard-de-Lans. Nous organiserons aussi une randonnée en mars, puis des séances de gym aquatique à Chalain à partir de mai. Un voyage au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes est programmé en mai ».

CONTACT: Josette Reymann, 06.77.66.01.93.

ou : josreymann@gmail.com

BLETTERANS FORMATION

La médiathèque intercommunale propose des formations à l'informatique



■ L'atelier « mémoire et connaissances » de Quintigny en formation. Photo Bernard GIRARD

La médiathèque de la communauté de communes Bresse haute Seille organise des séances d'initiation à l'informatique sur les sites de Commenailles et Bletterans. La première séance sur les bases de l'informatique niveau 1 est prévue à Bletterans mercredi 25 janvier à 8 h 30 et jeudi 26 janvier à 18 h 30. Le niveau 2 sera enseigné mercredi 1er février à 8 h 30 et jeudi 2 février à 18 h 30. A Commenailles, le niveau 1 mercredi 25 janvier à 10 h 30 et le niveau 2 mercredi 15 février à 10 h 30

Aide à la recherche d'emploi

Ce type de formation spécifique est gratuit. Elle est organisée que sur Commenailles vendredis 27 janvier, 10 février et 24 février, 17 mars, 31 mars, à 14 heures.

Autres formations

« Surfer sur Internet », « bien s'informer sur Internet », « bien communiquer avec les e-mails », « les dangers du Net », « rédiger et mettre en page avec Office », « Facebook », « retoucher ses photos », « tableaux et calculs », « vidéo, musique, autoformation, presse », « savoir utiliser Jumel » (Jura médiathèque en ligne), « découverte des tablettes ». CONTACT: médiathèque Commenailles, 03.84.44.14.04. Médiathèque Bletterans (ouverte mardi de 9 h 30 à 11 h 30, mercredi de 14 à 19 heures, samedi de 14 à 17 heures), 03.84.44.75.47.

Ou: mediatheque@bresse

revermont.com

www.leprogres.fr 39A - 1